L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

TOURCOING

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 1er au 2 juillet, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 56 à 5 h. 53.

Au Centre d'autoclavage et de stérilisation des légumes

En raison de l'affluence toujours plus grande et malgré le renforcement du personnel attaché au centre celui-ci risque d'être débordé Il se voit donc obligé de réduire à partir de ce jour et dans de notables proportions la distribution des bocaux. Il compte sur la bonne volonté des familles pour espacer leurs apports et assurer ainsi un fonctionnement parfait.

SOYEZ RESPECTUEUX

Mme Vve Luddens, demeurant rue Basse, impasse Catteau, avait fort mal pris une observation faite par un gardien de la paix et lui répondit un peu trop crûment. Elle sera poursuivie pour outrages.

AMATEURS D'OIGNONS

Des amateurs de légumes ont dérobé dans un jardin que cultive sur l'emplacement de l'ancien champ de courses, Mme Moreau, rue de Menin, cour Sourla un parc d'oignons. Plainte a été déposée et la police enquête.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Le maire a été avisé officiellement du décès des militaires ci-après :

Chastain Roger, soldat au 39e régiment d'artillerie, domicilié rue d'Anor, 26, décédé accidentellement à Stuttgart le 15 avril 1943.

De Ghouy Charles, soldat au 80e R. I., domicilié rue de Mouvaux, 167, décédé accidentellement à Stuttgart le 15 avril 1943.

Les familles de ces militaires ont été avisées avec tous les ménagements nécessaires par les soins de l'Administration municipale qui a fait présenter ses condoléances.

LES PRISONNIERS ET LE CULTE DU SOUVENIR

Le centre d'entr'aide des prisonniers rapatriés de Tourcoing fera dire une messe le dimanche 11 juillet, à 11 h. 30, à Saint-Christophe, pour les prisonniers decédés en captivité et pour les soldats morts au champ d'honneur en 1939-40.

A l'issue de la cérémonie l'absoute sera donnée à la chapelle des Trépassés unissant ainsi dans un même élan de piété et de reconnaissance tous ceux qui sont morts pour le pays.

ETAT CIVIL

Naissances : Francis Lammertyn, place Verte, 16 ; Francia Vandenberghe, ch. Fd Forest, 392 ; Paulette Vinckier, rue du Clinquet, 112 ; J.-Pierre Tanghe, rue de Gand, 564

Publications : Marcel Carton, chef d'annexe du centre professionnel, rue Blanc Seau, 181 et Lucienne Dhoosche, aide-comptable, rue Dunkerque, 150 ; Stéphane Leruste représentant, rue Ph de Girard, 8, et Marie Delpierre, a. p. à Saint-Omer ; André Vanhuysse, commerçant, rue Constantinople, 37 et Marguerite Duhamel, vendeuse, rue Fidèle Lehoucq, 39

Décès : Cyrille Vanmarcke, 47 ans, e. p., rue d'Havré, 3 ; Sidonie Beptiste, 71 ans, a. p., veuve Noël Bellier, rue Orchies, 29.

FUNERAILLES

Les FUNERAILLES de

Mademoiselle Gabrielle PLATAU

institutrice en retraite, décédée à Cambrai, le 29 juin 1943, dans sa 73e année, auront lieu le **Samedi 3 juillet, à 15 heures**, en l'Eglise Saint-Géry, à Cambrai.

Inhumation à Sauchy-Cauchy, vers 11 h. 30. Assemblée à la maison mortuaire, 11, rue Porte Robert, à Cambrai, à 9 h. 45

De la part de : Madame MARIOTTI-PLATAU ; Madame HERBIN-PLATAU ; Madamoiselle Célestine PLATAU, ses Sœurs ; Monsieur et Madame HERBIN-BOURGEON ; Mademoiselle Marie HERBIN ; Monsieur et Madame HOCQUET-HERBIN ; Madame MINAILENKO MARIOTTI ; Monsieur et Madame Raphael MARIOTTI, ses Neveux et Nièces

P.F.G. - Cambrai - Téléph. 5-35

HALLUIN

AMICALE DES PRISONNIERS LIBERES

Le dimanche 27 juin, à 11 h., « Aux Vieux Amis », s'est tenue l'assemblée générale des prisonniers libérés, sous la présidence d'honneur de M. Petyt, Maire, entouré de M. Loviton, directeur de la Maison du Prisonnier de Tourcoing ; de M. Nuyttens, responsable du C. E. A. d'Halluin, ainsi que des membres du Comité. M. Stanislas Sion, délégué pour la Famille du Prisonnier, s'était fait excuser.

M. Nuyttens adresse la bienvenue aux derniers rapatriés et les invite à prendre place au sein de la grande famille « Prisonniers ». Il se félicite de tout ce qui est fait pour un retour prompt de tous les camarades encore en captivité, « laissons, dit-il, à quelques milieux extrémistes ou quelques salons réactionnaires, la stupide manie de dénigrement ».

Puis il passe la parole à M. Loviton. « L'union de tous les rapatriés est indispensable au relèvement de la France, dit-il. De même qu'au camp, les prisonniers se sentaient solidaires les uns des autres, vivaient fraternellement unis dans les stalags et les kommandos, supportaient ensemble toutes les souffrances de la captivité, se remontaient le moral dans les moments sombres et tristes, de même les prisonniers libérés doivent se serrer les coudes, repousser tout ce qui divise et vivre avec cet esprit communautaires qui doit être la base du redressement de notre pays, ils doivent garder leur foi inébranlable dans les destinées de la patrie et dans un avenir meilleur pour tous.

M. Nuyttens remercie vivement M. Loviton pour le brillant exposé qu'il vient de faire et donne lecture de diverses communications intéressantes pour les camarades rapatriés.

Chômage. — Pointage des chômeurs, samedi de 10 à 11 h., au bureau municipal.

Sain de Terre Halluinois. — Les adhérents peuvent se procurer du sulfate de cuivre et de l'engrais. S'adresser aux permanences du C. d. T., rue Gustave Desmettre, le matin de 10 h. à midi, l'après-midi de 14 à 18 h.

Comité d'entr'aide aux prisonniers. — Les familles de prisonniers sont avisées qu'elles peuvent déposer dès maintenant, les étiquettes pour le colis de juillet, aux permanences des jeudis et samedis, de 14 à 18 h. ; des mardis, de 14 à 17 h., au 42 rue Jean Jaurès.

Union des Familles Nombreuses. — Les mères adhérentes à l'Union des familles nombreuses qui ont eu une naissance au cours des années 1941-1942-1943, sont informées qu'elles peuvent bénéficier de l'achat de wassingues au prix familial.

Elles devront se présenter le samedi 3, de 5 à 6 h., à la permanence, 4 rue de l'Eglise, munies de leur carte d'adhérente.

Etat civil. — **Naissance** : Roger Knockaert, 14 rue Ste-Barbe.

RONCQ

Aux A. C. du Blanc-Four. — Mutuelle-retraite : dimanche une permanence sera établie de 11 h. 30 à 13 h., au siège, chez Pierre Capelle, rue de Lille, pour percevoir les versements du 3e trimestre.

Etat Civil. — Naissance. — Daniel Hus, rue de l'Abbé-Lemire, 56.

Décès. — Angèle Dejaegher, 62 ans, rue J.-Watteeuw, 142. — Paul Drouart, 29 ans, rue du Billemont, 3. — Marthe Vanholobèke, épouse Vanderheeren, 49 ans, place de la Gare.

BONDUES

ENCORE UNE FILLETTE RENVERSEE PAR UNE AUTO

Hier, en traversant la rue, face à son habitation, la jeune Jacqueline Dufromont, âgée de 8 ans, demeurant 40 rue René d'Hespel, fut renversée par une automobile. Transportée à l'Hospice, le docteur Godin constata quelques contusions sans gravité.

Une bicyclette demontée. — Mme Vve Destombe, née Telliers, 47 ans, cultivatrice, route Nationale, avait garé sa bicyclette dans une dépendance de sa ferme, depuis quelques semaines. Hier, le fils de cette dernière voulant se servir de la machine, constata la disparition du pneu et de chambre à air de la roue avant.

LINSELLES

Allocations militaires. — Le paiemen taura lieu ce vendredi, de 9 à 11 h., au bureau de postes.

MOUVAUX

Cartes de lait. — La distribution des cartes de lait du troisième trimestre 1943 aura lieu à la Mairie, salle du ravitaillement, dans l'ordre suivant : vendredi 2 juillet, du numéro 1 à 750 ; lundi 5, 751 à 1.500 ; mardi 6, 1.501 à 2.250 ; mercredi 7, 2.251 à la fin. Prière de se munir de la carte individuelle d'alimentation et du talon de l'ancienne carte de lait.

Demandes de savon supplémentaire. — Distribution des demandes dans le même ordre et aux mêmes jours que ci-dessus.

Recette municipale. — Il est rappelé que le percepteur assure le service de la Recette municipale tous les jeudis, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Etat civil. — Publication de mariage : Leclerc Henri, ouvrier agricole 17, rue du Triez, à Wasquehal, et Mlle Dumont Yvonne, retordeuse, rue des Duriez, 25 à Mouvaux.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Au comité local d'assistance aux prisonniers. — A la suite des jeux divers organisés à la Pentecôte au café Albert Liagre, rue de Tourcoing, le Comité a reçu une somme de 4.940 fr. à laquelle il faut ajouter 1.140 fr. de dons. Le Comité adresse ses remerciements aux organisateurs, aux prisonniers libérés et aux dirigeants de la société de boules les « Sans Accord ».

Dimanche 4, de 7 h. 30 à 9 h. 30, aura lieu la séance de confection du 29e colis d'un poids de 4 k. 500 dans la salle du patronage. Prix : 90 fr. Prière d'apporter la carte de colis, l'étiquette-adresse et la feuille d'expédition. Il est bien spécifié que les personnes qui se présenteront après 9 h. 30 ne seront plus servies, leur colis sera expédié le mois suivant. Rendez-vous du personnel à 7 h. 15.

ROUBAIX

Un Roubaisien escroqué de plus de 20.000 francs

Alors qu'il se trouvait à Paris, M. Blondiaux, 24 ans, électricien 137, rue de l'Alma, à Roubaix, fit la connaissance d'une jeune fille qui lui dit se nommer Gisèle Coltier, âgée de 24 ans. Celle-ci lui raconta tout un roman expliquant que son père voulait la marier contre son gré à un comte !... Qu'elle avait fui, qu'elle était sans ressources. Bref, M. Blondiaux apitoyé, ramena la « jeune fille traquée » chez lui où il l'hébergea.

Il y a une huitaine de jours celle-ci lui emprunta une somme de 20.000 fr. pour dégager des valises qu'elle possédait en consigne à la gare de Lyon... La somme lui fut accordée et les époux Blondiaux accompagnèrent la belle enfant à Paris. Là-bas, Gisèle les quitta en leur donnant rendez-vous « pour dans une heure ».

Hélas ! comme sœur Anne, on ne vit plus rien venir.

Déçus, les époux Blondiaux s'en revinrent seuls à Roubaix, mais leurs déboires n'étaient pas terminés, car ils s'aperçurent bientôt que dans un coffret on avait soustrait deux bagues en or, une épingle de cravate, un bracelet, une chaîne en Fix et des boucles d'oreille en or.

Après quelques jours d'attente inutile, M. Blondiaux s'est décidé à venir confier sa mésaventure à la police et a déposé une plainte contre son indélicate hôtesse.

Grand Théâtre de Roubaix
DIMANCHE 4 JUILLET
Mat. à 14 h. 30 et soirée à 20 h. 30
OUVRARD dans
LE GALA DU RIRE
RIONS ENSEMBLE
3 HEURES DE FOU-RIRE
Location comme d'usage

LA CIRCULATION

Au cours de la journée d'hier, les agents ont dressé trois procès-verbaux contre des cyclistes qui roulaient en contravention avec les règlements de la circulation.

TRAMWAYS
SAMEDI à 8 heures, DEBUT du
VOILE BLEU
Le FILM la PLUS TOUCHANT DU MOMENT
Location pour samedi et dimanche
Vendredi, de 2 à 7 heures
Samedi de 9 h. 30 à 12 h. et de 2 à 8 h.
On ne loue pas par téléphone

ETAT CIVIL

Naissances : Thérèse Barbieux, 13, rue Armand Meeschaert ; Roseiyne Cryepin, de Croix, née à la maternité municipale, avenue Julien Lagache, 20 ; Béatrice Mouceaux, 59, rue de Bouvines, née à la maternité municipale, avenue Julien Lagache, 20 ; Alain Dubrulle, 347, rue Ingres, 8, né rue Emile Zola, 14 ; Léon Delreux, 27, rue Parmentier, né rue Daubenton, 219 ; Jean Pierre D'halluin, 15, rue des Fossés, né bd du Cambrai, 69.

Publications : Gustave Vanbesselaere, employé, de Camphin-en-Pévèle et Emilienne Deffontaine, bonne, Willems.

Décès : Virginie Renard, 76 ans, 79 rue Saint-Roch ; Ernestina Mullier, 72 ans, veuve Rouisseaux, 37, rue de Blanchamaille ; Louis Maire, 81 ans 223, rue d'Alger ; J.-Bte Depaeps, 73 ans, 26, rue des Vélocipèdes.

WASQUEHAL

UNE PRISE IMPORTANTE DE TISSUS AU CAPREAU

Au cours de diverses perquisitions effectuées ces jours derniers par les agents de la police locale, en collaboration avec les agents du Service économique et de la Sûreté de Roubaix, une importante saisie de tissus a été opérée dans une petite mercerie de la rue Carpeaux, dans le quartier du Capreau. Les nombreuses pièces de tissus découvertes ont été achetées sans factures et étaient sans doute destinées au trafic illicite.

M. Pasquier, Commissaire de police, poursuit l'enquête pour connaître l'origine de la marchandise.

Deux vols de pommes de terre. — Des vols assez importants de pieds de pommes de terre ont été commis la nuit au préjudice de M. Charles Malagie, cultivateur, 16 rue du Triez, et de M. Emile Joveneaux, cultivateur, 18 rue du Triez.

La police enquête en vue de mettre la main sur les auteurs des nombreux vols de cultures qui se commettent depuis quelques semaines.

FLERS-BOURG

Vols de pommes de terre. — M. Delannoy, cultivateur, a signalé au poste de police que des inconnus avaient arraché dans son champ situé derrière la ferme Roussel, environ 300 pieds de pommes de terre.

L'enquête ouverte par la police était restée sans résultat, mais une surveillance plus serrée fut organisée.

Le 26 juin, le garde auxiliaire Parent, qui s'était mis en embuscade, surprenait en flagrant délit le jeune Emile X, 14 ans, demeurant 5, rue Gosselin, à Fives-Lille. Celui-ci, couché dans un champ de blé bordant un champ de pommes de terre, arrachait des plants et mettait les tubercules dans un sac.

Le jeune homme, interrogé par M. Henri Perney, commissaire de police de Croix, a reconnu les faits.

Il sera poursuivi pour vol de pommes de terre. Précisons que malgré son âge, Emile n'en est plus à son coup d'essai. Il a déjà passé devant le tribunal pour enfants en 1942, pour vol de bicyclette.

MARCQ-EN-BARŒUL

VOL DE TRENTE-DEUX LAPINS

M. Raphaël Faweuw, retraité de la S.N.C.F., âgé de 59 ans et domicilié 47, rue du Sergent Maginot, a eu la désagréable surprise de constater mercredi matin, vers 7 h. 30 que des malfaiteurs avaient dérobé tous les lapins de son clapier, lesquels se comptaient au nombre de 32, dont une douzaine pesant plusieurs kilos. M. Catal, commissaire du police, qui a reçu la plainte de M. Faweuw, a ouvert l'enquête d'usage et recherche les auteurs de ce vol.

Paiement des gardiens d'ouvrages d'art et voies ferrées. — Le paiement se fera le vendredi de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 18 h., recette municipale.

Logements et cantonnements. — Les habitants qui ont eu des officiers, sous-officiers ou soldats de l'armée allemande, à loger dans le courant du mois de juin, sont invités à déposer à l'hôtel de ville, guichet 8, avant le 6, la billet de logement délivré par l'autorité militaire en vue du paiement des indemnités. Il sera recommandé également au logeur de demander d'avance un billet de logement pour le présent mois.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS

UNE GENISSE EST ABATTUE DANS UN PRE

M. Jules Narguet, cultivateur, route de la Noyelle, possède un herbage à « La Roche », qu'il loue à M. Jules Roucou. Ces jours derniers il y conduisit deux génisses de 15 mois. Avant hier, en se rendant dans le pré, il constata la disparition d'une de ses génisses dont il retrouva la tête dans le fossé. Il déposa une plainte ; la gendarmerie enquête.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Des Mouscronois sont inculpés dans une affaire de faux dollars à Courtrai

Le Parquet de Courtrai s'occupe actuellement d'une grave affaire de transaction de faux billets de 50 dollars, sur laquelle la plus grande discretion est gardée pour le moment. Trois individus qui se trouvaient dans un café de la rue de Tournai, à Courtrai, proposaient en vente à d'autres consommateurs, des billets de 50 dollars. Mais la police courtraisienne put les appréhender. Le principal coupable, un Mouscronnois, un certain Pierre Bacyens, demeurant à Mouscron, rue Ste-Germaine, fraudeur notoire, parvint à s'enfuir. Ses deux complices, qui seraient aussi des Mouscronnois, après avoir comparu devant M. Sabbe, juge d'instruction, chargé d'éclaircir cette affaire, ont été écroués à la prison de Courtrai et mis au secet.

Quant aux billets saisis on devait s'apercevoir qu'ils étaient faux. L'enquête dira sans doute si ce trafic durait depuis longtemps et quelle ampleur il avait prise

Vol de denrées. — Nuitamment, des individus, à l'aide d'effraction, ont pénétré dans la cave de la maison de M. Roelens Léon, 53 rue de la Montagne et y ont enlevé des denrées alimentaires constituant les provisions du ménage.

Et de lapins et de poules. — Les mêmes individus sans doute, pénétrèrent ensuite au 47 de ladite rue, chezx M. Jules Leplae et emportèrent deux poules, un coq et trois lapins.

Etat Civil. — Naissances : Geidhof Régine, rue du Bas Voisinage, 116 ; Verhelle Jacqueline, rue Tranquille, 22 ; Slogtinck Marie, Grand'Rue, 70; Buyse Ginette, rue de Dixmuda, 64; Watteeuw Ruddy, chaussée de Luingue, 364. Herseaux (refuge) ; Christiaens Jean, rue du Luxembourg, 32; Duthoit Michel, rue de la Volleric, 2 ; Wullaert André, bois Fichaux, 3; Parmentier André, rue des Etudients, 55 ; Windels Jean, rue de Tourcoing, 11 ; Deforche Jackie, rue du Christ, 37 ; Deconinck Jean, rue du Patronaga, 51 ; Declercq Freddy, bois Fichaux, 43 ; Rysselinck Alain, rue Verta, 6.

Publications : Morvan Jean, tisserand, de Tourcoing, et Lecoutre Solange, retordeuse, rue Dr Depage, 72; Vanseveren Marcel, tisserand, de Nauville en Ferrain et De Waele Aline, bobineuse, chaussée de Lille, 184 ; Vanoutrive André, marchand de journaux, rue Dixmude, 21 et Walleys Yvonne, soigneuse, rue Martinoire, 6; Parqua Gustave, ferrailleur, rue Martinoire, 98, et Mecchione Maria, soigneuse, de Wattrelos.

Décès : Pinoy Berthe, 57 ans, rue des Etudiants, 6 ; Biebauw Maria, 81 ans, rue Lille, 107, à Rockem (refuge) ; Van Laethem Franciscus, rue Decottignies, 31, à Luingne (hôpital), 72 ans ; Daschepper Emile, 50 ans, rue Hirondelles, 24 ; Coulon Valéria, 65 ans, rue H. Duchatel, 57 ; Salembier Alina, 67 ans, avenue du Parc, 83 ; Vanmeerhaeghe Alina, 50 ans, rue Traversière, 106, Herseaux (hôpital) ; Vanhaverbeke Berthe, 51 ans, rue V. Corne, 52 ; Courtens Octaaf, 66 ans, déc. à Rekem (Limbourg).

SPORTS

FOOTBALL

Le statut futur du football français

On sait que nos grands clubs de football, se refusant à accepter le plan du C.G. aux Sports, ont chargé Me Paul Theilier de défendre leur cause près du Colonel Pascot.

Me Paul Theilier a eu mercredi matin un premier entretien avec le Colonel Pascot à qui il a exposé l'opinion et les suggestions des clubs en assurant au Commissaire Général la confiance de ses mandants en la solution d'apaisement que devaient assurer leurs efforts conjugués.

Il n'est pas possible que les arguments de bonne foi, exclusivement soucieux d'idéal sportif, n'aboutissent dans le cadre des directives du C. G. à des décisions profitables au football français.

Nous croyons savoir que Me Paul Theilier aura eu un nouvel entretien jeudi matin avec le Colonel Pascot et qu'il pourrait bien en sortir enfin une solution équitable.

MARCHE

Le Grand Prix de Roubaix aura lieu le 18 juillet

Grâce à l'appui dedeux sportifs tourquennois et roubaisien bien connus, MM. Henri Millescamps et Louis Bourgois le Grand Prix de Roubaix se disputera le 18 juillet sur les distances suivantes : Cadets: 5 km ; Juniors, 10 km. et Seniors: 15 km. Classement spécial pour les vétérans de plus de 40 ans. 1.200 fr. du prix récompenseront les vainqueurs des différentes catégories. Cette épreuve se disputera sous les règlements de la F.F.A. et sera organisée par le Club des Marcheurs Cheminots d'Hellemmes.

Engagements accompagnés de 2 fr. par marcheur, reçus dès à présent chez M. Delcourt, 70, rue du Cambrai, à Lille, et jusqu'au 13 juillet inclus.

Championnat Régional

Le Championnat Régional de Marche aura lieu le dimanche 4 juillet, à 10 h. 30, sur la piste du parc Jean Dubrulle à Roubaix.

Tous les marcheurs du Comité des Flandres sont autorisés, exceptionnellement, à participer à ce Championnat **même s'ils n'ont pas participé au Championnat Départemental.**

Seniors et Juniors : 10 km.; cadets: 5 km. — Ils davront présenter leur carte sportive et leur licence 1943. — Engagements : 5 fr. par athlète, à M. Deconchy, 52, rue du Château, à Tourcoing. Versement au compte chèques postaux, LILLE 5668 - Comité des Flandres d'Athlétisme.

SYNDICAT DES PECHEURS DE ROUBAIX-TOURCOING S.P.P.A.

Pour répondre aux nombreuses demandes qui lui sont formulées, voici les dates d'interdiction prescrites par la décret du 12 juillet 1941, applicables dans la zone de notre région :

Périodes d'interdiction. — Truites : du 1er mardi d'octobre au dernier vendredi de mars.

Brochets: du 1er février au 31 mars.

Autres poissons : Interdiction 60 jours à partir du mardi qui suit le 1er mai, jusqu'au 1er vendredi de juillet.

En conséquence, la pêche, en 1943, était autorisée jusqu'au lundi 3 mai pour reprendre le samedi 3 juillet. L'ouvertura aura toujours lieu un samedi.

ROUBAIX. — Une belle réunion de boxe. — C'est le réputé Boxing Club de Labourse, demi-finaliste du championnat de France par équipe, qui viendra dimanche prochain, à 15 h., à Roubaix, salle de l'A.S.R., donner toute la réplique aux meilleurs éléments du Boxing Club d'Hénin-Liétard et de l'Académie des Sports de Roubaix.

Voici les huit beaux combats qui s'y dérouleront, en 3 rounds de trois minutes :

Lesur (54 kgs), du B.C.L.B., contre Sieuw (52 kgs), champion interrégional, de l'A.S.R. — Baron (58 kgs), champion du Pas-de-Calais, du B.C. L.B., contre A. Henneuse (58 kgs), de l'A.S.R. — Bacchary (68 kgs), du B.C.H.L., contre Spriet (69 kgs), de l'A.S.R. — Pawlak (60 kgs), du B.C. H.L., contre Duralain (60 kgs), du B.C.L.B. — Ocré C. (50 kgs), du B.C. H.L., contre Furdina (50 kgs), champion du Pas-de-Calais, du B.C.L.B. — Ocré R. (59 kgs), du B.C.H.L., contra Ducarton (60 kgs) du B.C. L.B. — Jankowski (78 kgs), du B.C. H.L. contre Krol (75 kgs), du B.C.L. B. — Dreux (48 kgs), du B.C.H.L., contre Vaerski (49 kgs), du B.C.L.B.

ROUBAIX. — Académie des Sports. — Demain vendredi de 17 à 20 h., entraînement, leçons spéciales et pesée pour ceux qui boxent dimanche à Roubaix.

RONCQ. — Etoile Sportive. — Vendredi à 19 h., entraînement obligatoire pour la section de Football, sous la direction de Léon Panier.

La commission insiste sur la présence de tous les joueurs et sur leur exactitude à ces entraînements des mercredis et vendredis.

INFORMATIONS RÉGIONALES

Le 2e Congrès départemental du R. N. P. aura lieu dimanche à Lille

On nous communique : « En préface du Conseil National du R.N.P. qui se tiendra à Paris les 16-17-18 Juillet, la Fédération Départementale convoque ses militants à Lille la 4 Juillet à 10 h., Salle du Conservatoire. C'est un grand événement de politique régionale. A l'heure où l'opinion publique est déconcertée, impulsante à se raisaisir sous les coups de la radio anglo-saxonne, une poignée d'hommes imbus de l'idéal socialiste le plus pur, entendent affirmer leur foi dans les destinées de la France et de l'Europe. Le R.N.P. et son chef Marcel Déat, soucieux de l'avenir de leur pays, voulant lui éviter le retour des hordes juives et capitalistes et l'emprise du bolchevisme, entendent faire démarrer la Révolution Nationale la vraie et non pas celle que les réactionnaires essaient d'instaurer depuis 3 ans. Pour préciser nos intentions afin que nulle équivoque ne se produise chez les travailleurs, le Congrès départemental étudiera l'ordre du jour suivant : La Révolution Nationale, principes et méthodes ; La Révolution Nationale et le Gouvernement ; La constitution des milices nationales populaires.

« L'après-midi, à 15 h., grande réunion au Conservatoire où parleront Georges Albertini, secrétaire général du R.N.P. et Gaston Biotteau, chef départemental ».

L'ATTRIBUTION DE LAIT CONCENTRE

Le Comité de gestion laitier communique :

Certains détaillants distributeurs de lait concentré exigent de la part des ayants-droit, en cas da tourne du lait frais, la présentation préalable ou lait tourné, obligeant ainsi les consommateurs à una double dépenses injustifiée.

Nous rappelons que le lait concentré ne peut être remis qu'en faveur des enfants de 0 à 3 ans et des grands malades, à raison d'une boîte par ration de 3/4 de litre. *Les bénéficiaires ne sont nullement tenus d'acheter le lait fourné.*

Si le dépôt de lait frais est en même temps dépôt de lait concentré, le dépositaire doit remettre aux bénéficiaires désignés ci-dessus, sur leur demande, les boîtes de lait auxquelles ils ont droit sans exiger l'achat préalable du lait tourné.

Si le dépôt de lait concentré est différent du dépôt de lait frais le dépositaire ne doit remettra de boîtes da lait qu'au vu d'une attestation personnelle signée du dépositaire de lait frais qu'il gardera par devers lui en justification de ses sorties.

C'est seulement en cas de tourne au domicile du consommateur que la présentation du lait tourné est exigée préalablement à la remise des boîtes de lait. Dans ce cas, et pour éviter toute fraude, la quantité de lait tourné présentée au dépositaire du lait concentré doit correspondre à la ration des 3/4 de litre ouvrant droit à la remise des boîtes.

Le Comité du Lait attire l'attention des dépositaires de lait sur les responsabilités encourues par eux en cas d'abus.

DES PRISONNIERS RENTRENT

Un convoi d'une centaine de prisonniers libérée par la Relève est arrivé mercredi midi à Lille. Les rescapités furent accueillis par les personnalités habituelles et une cérémonie intime eut lieu à la Maison du Prisonnier.

SI VOUS CHANGEZ DE DOMICILE...

Le service national des statistiques communique :

Tout Français qui change de domicile est tenu de le déclarer, même si ce changement a lieu à l'intérieur de sa commune.

Cette déclaration doit être faite au Commissariat de police (ou s'il n'y a pas da Commissariat de police, à la Mairie) avant le départ, dans la commune du domicile que l'on quitte et dans les huit jours de l'arrivée dans le commune où l'on s'installe.

Tout contrevenant à ces dispositions est passible des sanctions prévues à l'article 479 du Code pénal.

CONSTATATION DE RECOLTES DEFICITAIRES

Les impositions ayant été notifiées avant les plantations, il appartenait aux cultivateurs de régler ces dernières de façon à obtenir une récolte suffisante pour satisfaire à la fois les contingents à livrer au Ravitaillement général et les besoins de l'exploitation (semences consommation, etc...).

Toutefois, il est possible que par suite de cas de force *majeure*, une culture laisse prévoir une récolte déficitaire qui risque d'entraîner une réalisation incomplète des impositions.

Dans cette hypothèse, le cultura défectueuse devra être soumise *immédiatement avant la récolte* à un contrôle.

Cette constatation doit être obligatoire, même si d'autres ont été effectuées préalablement, ces dernières ne pouvent servir qu'à établir la cause du déficit. Toute récolte qui n'aura pas fait l'objet de conatat sera considérée comme normale. Aucune réclamation ultérieure ne pourra être retenue et les déficits de livraison seront sanctionnées par des amendes administratives. Par ailleurs, il est précisé que les constatations porteront exclusivement sur les cultures de pommes de tefre, de légumes secs et d'oléagineux.

Les cultivateurs intéressés sont invités à s'adresser d'extrême urgence au Syndic Agricole ou au Maire de leur commune afin d'avoir toutes les précisions nécessaires.

Il leur est rappelé que toute réclamation abusive sera pénalisée par une majoration des contingents à fournir.

BOURSE DE LILLE

DU 30 JUIN 1943

Charbonnages. — Albi, 2.385 ; (part), 4.465 d. ; Anicha, 3.442 ex-droit ; Anzin, 2.120 o. ; Béthune, 38.700 ; (1/10, 3.900 ; Blanzy, 5.060 ; Bruay (coup. de 10), 572 ; Carvin, 3.395 ; Clarence, 450 o. ; Commentry (Jce), 2.590 ; (Cap.), 2.890 ; Courrières, 1.270 ; Dourges, 3.100 ; Escarpelle, 4.550 ; Lens A, 1.550 ; Liévin, 908 ; Marles, 1.732 ; Ostricourt, 5.750 ; Thivencelles, 645 ; Vicoigne, 1.600 ex-droit.

Banques. — C. D. N., 710 ; Union Mines, 370 d.

Eaux. — **Transports.** — E.L.R.T., 439.

Electricité. — Artésienne, 770 ; Béthunoise, 575 ; Boulonnaise, 1.185 d. ; Electr. Gaz Nord, 954 ; Electr. Nord, 775 ; Electr. N.-O., 1.010 ; Energie Nord-France, 7760 ; Gaz d'Hersin, 900 o. ; Sect. Billy, 1.660 d. ; Union Houillère, 456.

Métallurgie. — Blanc-Misseron (ord.), 400 ; Aciéries de Longwy, 1.000 ; de Micheville, 2.350 ; Sambre-et-Meuse, 690 ; Arbel., 2.850 ; Chant. France, 1.740 ; Ateliers Nord-France, 1.500 ; Biache, 1.540 ; Cail, 1.020 ; Delattre, 880 ; Denain-Anzin, 4.795 ; Electro-Métal., 435; Fives-Lille, 2.000; Marine, 1.380 ; Nord-Est, 1.825 ; Franco-Belge, 10.175 ; Jeumont, 925 ; Louvroil, 1.070 ex-coupon ; Saint-Seuveur, 1.060 ; Saulnes, 2.950 ; Senelle, 2.030.

Entreprises et Matériaux de Construction. — Cerr. Dumont-Vireux, 110 d. ; Chaux et Cim. Lafarge, 14.600 ; Ciments du Boulonnais, en liquidation ; Ciments Franc. at Portl. Boul., 10.050 ; (Jouis.), 9.250 ; Ciments de Dannes, 8.500 d. ; Desvroise, 7.700 d. ; La Loiane, 1.325 ; Pollet et Chausson 4.700 ; (part), 41.200.

Produits Chimiques, Huileries, Verreries. — Air liquide, 2.755 ; Engrais du Pas-de-Calais, 2.200 ; Glaces Nord-France, 14.600 ; Huiles, goudrons et dérivés, 4.875 ; Kuhlmann, 2.275 d. ; Pechiney, 4.800 ; Rhône Poulenc, 3.410 ; Saint-Gobain, Cheuny et Ciney, 6.800 d. ; Usines de Libercourt, 1.100 d.

1.500.000 francs de textiles volés en gare de Caudry-Cambrésis

Durant la nuit, des malandrins se sont introduits dans la gare de Caudry-Cambrésis et ont déplombé un wagon de marchandises qui se trouvait sur une voie de garage. Toutes la marchandise contenue dans la wagon soit environ 2.000 kilos de textiles divers et valant un million et demi, fut enlevée dans une voiture et une remorque. La rapide et intelligente enquête des gendarmes de la brigada de Caudry amena les représentants de la loi à perquisitionner chez Henri Delcroix, ouvrier d'usine à Haussy, chez lequel furent retrouvées toutes les marchandises volées. Delcroix, interrogé, reconnu avoir participé au vol avec deux autres complices. Ceux-ci, en fuite, sont activement recherchés. Delcroix a été déféré au Parquet ainsi qu'un homme et une femme inculpés de recel. L'enquête se poursuit.

POUR NOS PRISONNIERS

UNE COLLECTE DE VETEMENTS CHAUDS COMMENCE CE MOIS

Parler de vêtaments chauds, au début de la saison estivale, peut paraître une gageure. Cependant, il est indispensable de s'occuper, dès maintenant, de cette question si l'on veut que les prisonniers de guerre, pour lesquels s'annonce un quatrième hiver de captivité, reçoivent en temps utile les lainages qui leur permettront d'affronter, dans les meilleures conditions possibles, les rigueurs de la température.

La preuve en est avec ce qui s'est passé l'en dernier

Le peuple de France, et en particulier celui de nos régions septentrionales avait répondu avec un bel enthousiasme à l'appel lancé par les groupements chargés de collecter les vêtements chauds. Des monceaux de chandails, chaussettes, etc., se sont accumulés et, du fait même de cette abondance, il s'en est fallu de peu que nos chers prisonniers n'entrent pas en temps en possession des effets qui leur faisaient pourtant grand besoin.

C'est pour éviter le retour de pareilles circonstances que le Directeur Départemental de la Maison du Prisonnier du Nord a décidé de commencer la collecte des Juillet. Ainsi, tout pourra être soigneusement classé et les envois faits avec le maximum de chance de satisfaire pleinement leurs destinataires. Nul doute que les anciens prisonniers et toute la population voudront renouveler le splendide affort de l'an dernier en faveur de ceux qui sont retenus loin da leur foyer.

LE CHARBON

Est mis en circulation, au cours du mois de juillet, la coupon de la carte de charbon des foyers domestiques portant la numéro 15.

Les coupons 13 et 14 restent valables pendant le mois de juillet suivant les modalités antérieures.

Les coupons 1 à 12 sont périmés depuis la 1er juin 1943.

Le coupon 15 n'a aucuna valeur pour les cartes avec gaz, quelle que soit la couleur de la carte. Le coupon 15 a une valeur de 50 kilos pour les cartes sans gaz blanches et jaunas et une valeur de 100 kilos pour les cartes sans gaz rouges et vertes.

Les marchands da charbon détenteurs de schiamma pourront délivrer 150 kilos da schiamma en remplacement de 50 kilos de charbon.

Il pourra en âtra da même pour le poussier de coke des usines à gaz qui est assimilé aux schiamma.

Le coke et la gréillon de coke seront livrés au même poids que le charbon.

Les marchanda de charbon seront tenus da livrer, par priorité, les coupons 13 et 14 qui n'ont pu être honorés an juin, aux personnes dont le nom figurara sur une liste qui leur sera remise par les Maires.

COLLEGE MODERNE DE GONDECOURT

Le Collège moderna de jeunes filles de Gondecourt peut recevoir encore des internes. S'adresser d'urgence à Mma la Directrica. Téléphona 16, à Gondecourt.

REPRESSION DE LA HAUSSE ILLICITE ET DU COMMERCE CLANDESTIN

M. le Préfet da la région de Lille a ordonné la farmeture des établissements suivants :

A compter du 14 juin et pour une durée d'un mois : Barly François, boucher, Estrun (Bassin rond).

A compter du 20 juin et pour une durée d'un mois : Garnier Marius, coiffeur, 102, rue Nationale, à *Lille*.

A compter du 20 juin jusqu'à décision définitive de justice et au maximum pour une durée de trois mois : Mme Dagbert Louise Vve Torcés, débitante de boissons, 13, rue des Sarrazins, à *Lille* ; Mme Réitf Marie, femme Cabetta, débitante de boissons, 130, rue de Lille, à *Marcq-en-Barœul* ; Mme Bergues Célina, Vve Carette, débitante de boissons, 26, rue de la Baignerie, à *Lille*.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — **Vendredi 2 juillet 1943.** — Soleil : Lever à 5 h. 53. Coucher à 21 h. 55.

Aujourd'hui : Saint Othon. — Demain : Saint Anatole.

Annonces légales

Etudes de Me Jean MALDERET, notaire à Buc